

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1067 décision n° 1067 du 29 août 1953

n° 1067

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 août 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

La peine de la réprimande est infligée aux infirmiers stagiaires 10° échelon du cadre local, dont les noms suivent, pour faute grave dans le service : MM. Moussa Sougue et Abdoul Magid.